



Les Amis d'Enfance Avenir  
2 rue Boissy d'Anglas - 59000 Lille  
03.20.93.68.04  
[lesamisdenfanceavenir@gmail.com](mailto:lesamisdenfanceavenir@gmail.com)

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 08 avril 2026 en visio-conférence

L'Assemblée est ouverte et présidée par Christine Quinchon. Le quorum est atteint avec 37 membres présents ou représentés sur 67 adhérents à jour de cotisation (quorum aux tiers)

**1. Rapport moral :** Le rapport moral est présenté par la présidente qui soumet aux voix la résolution suivante :

**1 ° résolution :** « *L'Assemblée Générale approuve le rapport moral 2025 et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion morale de l'Association en 2025. »*

*Adoptée à l'unanimité*

**2. Rapport financier :** Le compte d'exploitation 2025, le bilan au 31.12.2025 et le compte d'exploitation prévisionnel pour 2026 sont présentés en séance, puis la résolution suivante est mise aux voix :

**2° résolution :** « *L'Assemblée Générale, ayant entendu le rapport financier, approuve les comptes au 31.12.2025 et le budget prévisionnel 2026. Elle accorde le quitus financier aux administrateurs pour leur gestion financière 2025. Elle décide de fixer la cotisation à 50 € pour 2026, à 0 € pour les membres finançant un parrainage et à 500 € la contribution minimale pour être membre bienfaiteur. »*

*Adoptée à l'unanimité*

**3. Candidatures au Conseil d'administration :**

Suite au renouvellement par moitié du Conseil chaque année, les administrateurs suivants verront leur mandat se terminer le jour de l'Assemblée : Alain Froment, Cécile Larue de Tournemine et Philippe Vié. Tous trois acceptent de présenter leur candidature à leur réélection par l'Assemblée Générale.

**3° résolution :** « *L'Assemblée a désigné par vote au scrutin secret les administrateurs suivants dont le mandat expirera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2027 :*

Alain Froment, Cécile Larue de Tournemine et Philippe Vié

**Réélus à l'unanimité**

Christine Quinchon, Présidente